

## ARRÊTÉ DU MAIRE N°T012-2025

### Portant réglementation temporaire de circulation et d'occupation du domaine public, place Pauline JARICOT, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Voirie Routière,

**Vu** le Code Pénal,

**Vu** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**Vu** le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

**Vu** la demande en date du 24 janvier 2025 de la commune de Soucieu en Jarrest pour de travaux d'élagage d'arbres par la société BF LOC,

**Vu** l'état des lieux,

**Considérant** que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer la circulation et l'occupation du domaine public,

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** La rue François VILLARD sera fermée à la circulation le mercredi 29 janvier 2025 de 08h à 17h.

**ARTICLE 2 :** Le stationnement sera interdit le long du parc de la place Pauline JARICOT côté rue François VILLARD et rue César GEOFFRAY.

**ARTICLE 2 :** Cette autorisation est valable le mercredi 29 janvier 2025 de 8h à 17h.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

**ARTICLE 3 :** La société BF LOC est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier. Une signalisation particulière sera mise en place pour les piétons

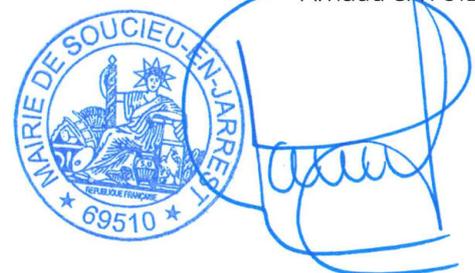
**ARTICLE 4 :** Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, la société BF LOC, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 24 janvier 2025

le Maire,  
Arnaud SAVOIE



Affiché le : 26/01/25.